

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1709

présenté par
M. Peiro

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 39, substituer au mot :

« agro-sylvo-cynégétique »,

le mot :

« sylvo-cynégétique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.